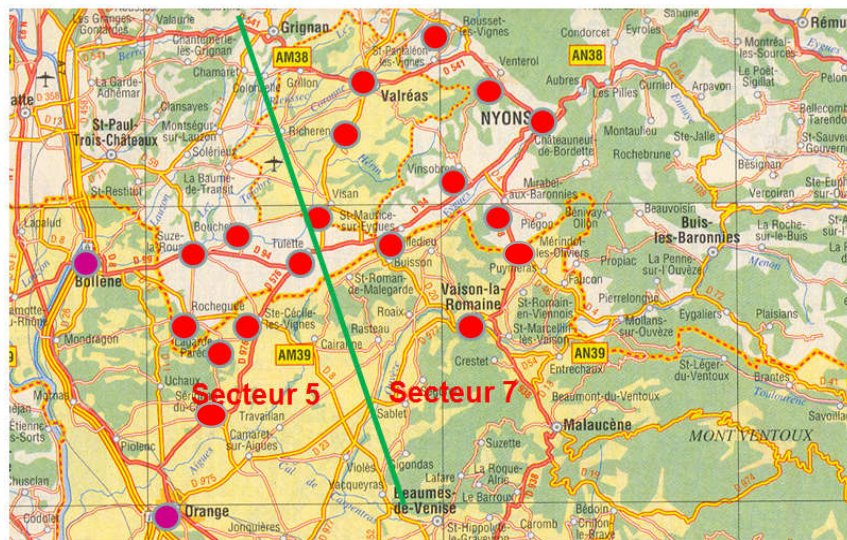


MATURITE ET SITUATION DU VIGNOBLE NORD VAUCLUSE – SUD DROME au 14 Août 2018

Pour rappel :

Secteur 5 = secteur dit précoce. Il concerne les communes de Suze la Rousse, Bouchet, Sainte Cécile les Vignes, Lagarde Paréol, Rochegude, Tulette et Sérignan du Comtat.



Situation générale du vignoble :

Le millésime 2018 a été marqué par un retard phénologique d'une à deux semaines suivant les secteurs. Concernant le secteur 5 (précoce), le débourrement (stade pointe verte) a eu lieu autour du 3 avril 2018 (contre le 21/03/2017). Pour le secteur 7 (médian), le débourrement a également eu lieu autour du 3 avril 2018, contre le 28 mars 2017.

Malgré les craintes liées à la faible pluviométrie en été et automne dernier, l'aoûtéme des bois était bon et le départ végétatif de la vigne était satisfaisant. De nombreuses pluies ont encadré la floraison, mais la coulure observée cette année est restée beaucoup plus faible qu'en 2017.

Le printemps a été extrêmement pluvieux (189 mm de pluie enregistrés sur la station de Piolenc entre le 28/04/2018 et le 12/06/2018, 193.7 mm pour Visan). Avec les fortes chaleurs du mois de mai (températures moyennes journalières dépassant les 18°C), les conditions météorologiques ont été favorables au développement des maladies fongiques et notamment du mildiou. Les premières tâches sur feuille ont été visibles aux alentours du 3 mai, les fleurs ont rapidement été touchées. Les dégâts sont hétérogènes et atteignent sur certaines parcelles le dessèchement complet de la rafle.

Le reste du mois de juin et le mois de juillet ont été chauds et secs. A la différence du mildiou, l'oïdium et le black rot sont peu présents dans le vignoble. Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont permis de réduire le retard phénologique avec 2017 et ont été favorables à une bonne évolution de la maturité. Au vu des épisodes pluvieux survenus le 09/08/2018 (121.2 mm de pluie enregistrés à Visan) et du 12/08/2018 (entre 12 et 16mm suivant les secteurs), la vigne ne souffre pas, jusque ici, de stress hydrique. Ces pluies ont d'ailleurs relancé la croissance végétative de la vigne.

Sur les parcelles très chargées, nous avons observé lors de nos visites quelques grappes dont les baies commencent à éclater. Les semaines à venir nous diront si le vent et la chaleur permettront à ces baies de sécher, sans créer de foyer de pourriture.

A ce jour, l'état sanitaire de la vendange est hétérogène. Les parcelles touchées par le mildiou verront leur rendement réduit mais les baies touchées sont sèches. Les parcelles chargées sont à surveiller. Au 14 août 2018, le secteur 5 est au stade 90-95% véraison, pour le grenache.

Le mistral prévu cette semaine ainsi que les fortes chaleurs devraient être favorables à un bon mûrissement des baies et à un ralentissement des maladies fongiques.

Situation actuelle au 14 Août 2018 :

Secteur 5 = précoce

Moyennes par cépage des 40 parcelles du réseau pour le secteur précoce

	Poids	Degré Probable	Acidité Totale	pH	acide tartrique	Acidité Malique	potassium	azote
	200 grains	% Vol	g/l		(g/l)	g/l		
Grenache	331	10,4	4,20	3,17	6,40	1,9	1178	202
Mourvèdre	275	9,1	4,79	3,17	5,96	3,3	1373	184
Syrah	338	10,8	4,94	3,24	6,56	3,2	1646	149
Carignan	347	9,0	6,30	3,1	7,9	4,1	1658	153

Comparaison par rapport au prélèvement du 16 Août 2017

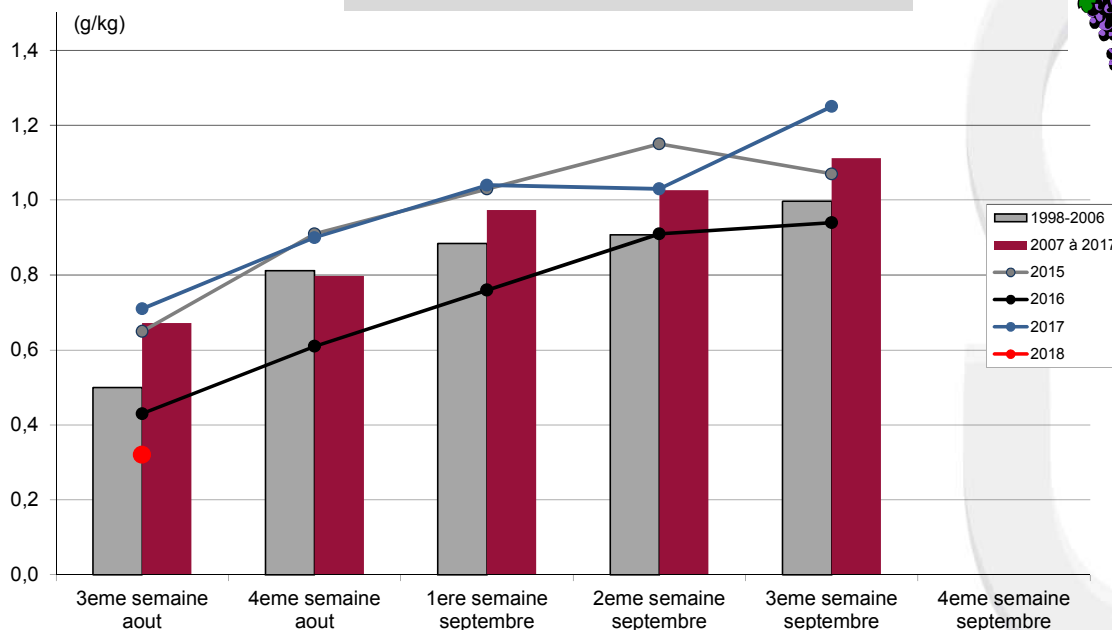
	Poids	Degré Probable	Acidité Totale	pH	acide tartrique	Acidité Malique	potassium	azote
	200 grains	% Vol	g/l		(g/l)	g/l		
Grenache	29	-1,27	-0,53	-0,09	-0,79	-0,62	-88,05	-20,79
Mourvèdre	33	-1,96	-0,21	-0,10	-0,90	0,03	-24,33	-44,00
Syrah	17	-0,67	-0,57	-0,03	-0,56	-0,75	131,38	-20,25
Carignan	51	-1,27	-0,13	-0,04	-0,82	0,15	133,50	-6,60

Le retard phénologique de la vigne par rapport à 2017 se fait ressentir dans l'état de maturité : l'accumulation des sucres est en retard de 1.27 %vol pour le grenache et de 0.67 % vol pour la syrah. L'acidité est encore élevée mais normale en rapport aux degrés mesurés. Cette acidité est légèrement plus faible que celle mesurée l'an passé à la même date.

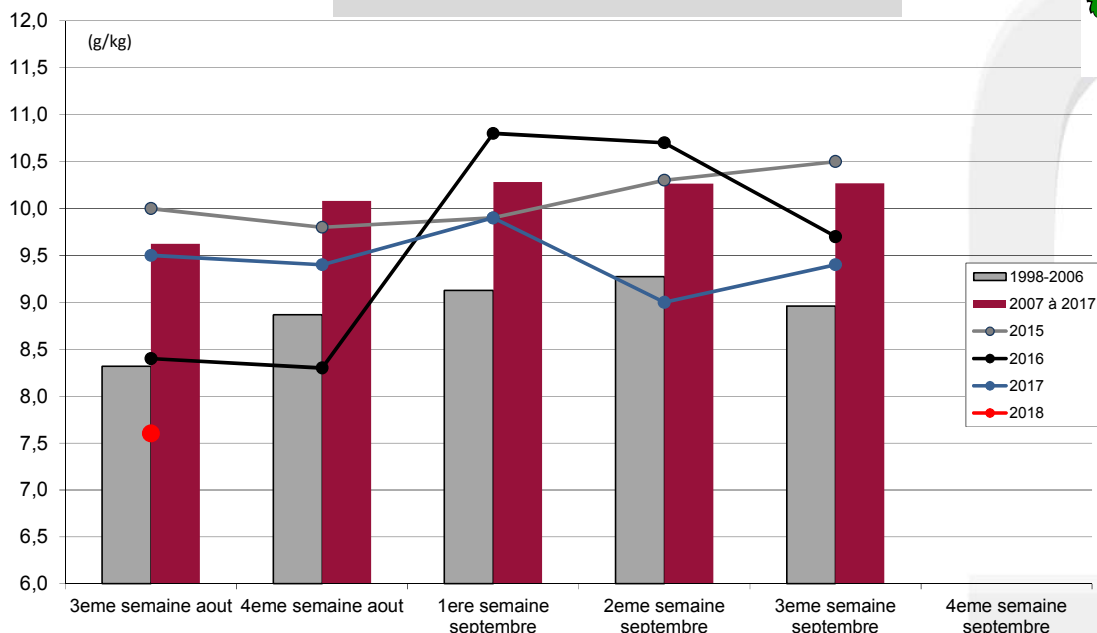
Les teneurs en potassium sont en général plus élevées que le millésime précédent en ce qui concerne les cépages syrah et carignan. Elles sont plus faibles pour les cépages grenache et mourvèdre. Les teneurs en azote assimilable sont dans l'ensemble plus faibles. Cette valeur devra être surveillée afin de réajuster la quantité d'azote assimilable dans les moûts, et d'éviter des fins de fermentation difficiles.

Anthocyanes et polyphénols sur secteur 5 – Cépage Grenache

**EVOLUTION DES ANTHOCYANES SUR GRENACHE
SECTEUR 5**



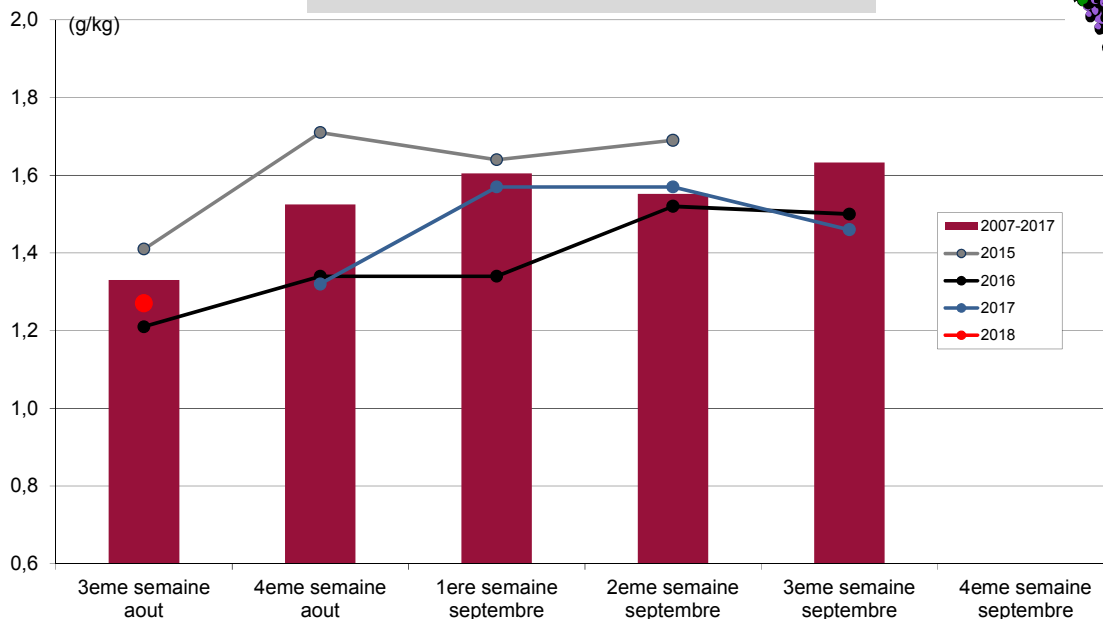
**EVOLUTION DES COMPOSES PHENOLIQUES TOTAUX
SUR GRENACHE SECTEUR 5**



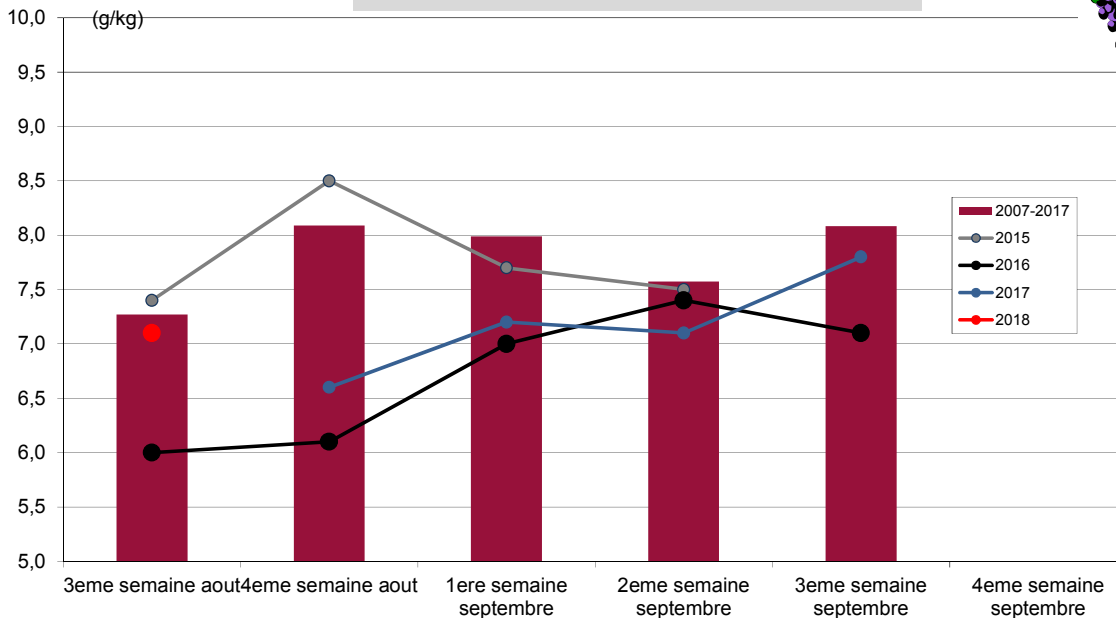
Pour ce premier prélèvement concernant le grenache, les anthocyanes et polyphénols sont, à date égale, à une concentration inférieure aux millésimes précédents.

Anthocyanes et polyphénols sur secteur 5 – Cépage Syrah

EVOLUTION DES ANTHOCYANES SUR SYRAH SECTEUR 5



EVOLUTION DES COMPOSES PHENOLIQUES TOTAUX SUR SYRAH SECTEUR 5



Concernant la syrah, les anthocyanes et polyphénols sont, à date égale, à une concentration moyenne et supérieure au millésime 2016.

Conclusion :

Comme nous l'avons observé depuis plusieurs semaines, un léger retard de maturité est observé. Les potentiels de couleur et de polyphénols sur ce secteur sont à surveiller, notamment au niveau du grenache. L'arrêt des précipitations et les fortes chaleurs devraient être propices à leur bonne évolution. L'ensoleillement des prochains jours et les nuits fraîches seront favorables à la synthèse polyphénolique. L'état sanitaire global du vignoble est très hétérogène. En cas de millerandage, il est conseillé d'effectuer des contrôles de maturité plutôt sur grappes entières en prenant bien soin d'écraser correctement l'ensemble des raisins.

Les œnologues de LACO

